departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 21 janvier 2000

Votants: 42

Convocation du Conseil Municipal :

le 7 Janvier 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 25 Janvier 2000

Comité des Oeuvres Sociales du Personnel - Rapports 1998

[Annexe]

Président:

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

Présents:

Adjoints:

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.

M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

Excusés:

M. Bernard BELLEC, Maire

Conseillers:

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200057

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000

Observatoire des Structures Extérieures Comité des Oeuvres Sociales du Personnel - Rapports 1998

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs, Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Comité des Oeuvres Sociales intervient en direction du personnel de la Ville, de la Communauté de Communes, du CCAS, de l'OPAC, actifs et retraités ainsi que conjoints et enfants.

Les activités proposées et les actions menées en 1998 sont récapitulées sur un document annexé.

Au vu:

de l'analyse financière réalisée par le Cabinet CERGI BERTON, du rapport du commissaire aux comptes de l'association,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- se prononcer sur ce rapport et sur les comptes 1998.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 42
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

Ordre du jour